



HABILLAGE





Sommaire

1. Sommaire
2. Jury
3. Introduction Président du Club
4. Edito Responsable de catégorie
5. Eligibilité
6. Matériel
7. Annonceur de l'année
8. Modalités

Clôture inscriptions **4 février**
<https://competition.leclubdesda.org/>

#CDA49HABILLAGE



LE CLUB DES DIRECTEURS ARTISTIQUES



Le jury

1. **Kook Ewo, Graphiste, Génériqueur**
2. Axel Courtière, **Réalisateur**
3. Emilie Rouault, Directrice artistique, **Mécanique Générale**
4. Gurvan Prioul, Design Director, **Publicis**
5. Karine Miermont, Auteur, Directrice Artistique
6. Laurent Cochini, Directeur Artistique, **Sixième Son**
7. Nicolas Demeersman, Directeur de création, **Proximity BBDO**
8. Alexandra Servant-Pony, Planning stratégique, **Gyro**

Clôture inscriptions **4 février**
<https://competition.leclubdesda.org/>



LE CLUB DES DIRECTEURS ARTISTIQUES

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901 / SIRET 784 672 537 00049 - TVA FR89 784



C
O
M
P
É
T
I
T
I
O
N

Introduction

La compétition du Club a pour objet de célébrer les meilleurs d'entre nous, ceux qui ont été les plus innovants, les plus courageux, et les plus talentueux, les plus accrocheurs aussi, bien que ce critère n'entre pas en considération dans les délibérations de nos jurys.

A tous, je veux encore rappeler la finalité de notre Club : remarquer, célébrer les meilleurs, encourager le bel ouvrage, celui de nos origines, la publicité, mais aussi, depuis quelques années, celui de nos filières : celles des arts appliqués.

Le travail d'encouragement commence à partir des écoles (le concours étudiants) où les travaux des élèves sont jugés par des professionnels en exercice appartenant aux meilleurs agences et studios, il se poursuit par la compétition réservée aux professionnels, celle pour laquelle un recueil (l'annuaire) est édité depuis plus de quarante ans.

Nos métiers, certes qui ont des hauts et des bas, tiennent très bien la route et la distance. Ils sont notre arme et notre rempart.

Point de vie sans typo, point de palpitations sans graphismes ou sans clips, point de vie sans design..

Le Club des Directeurs Artistiques est aujourd'hui la seule instance représentant la quasi intégralité de nos professions, de nos filières, fonctionnant de façon philanthropique pour le seul bien de nos métiers et assurant son auto financement.

Inscrivez vos travaux à la compétition, les meilleurs d'entre eux resteront le témoin de notre temps dans notre livre.

Soyons fiers de ce que nous faisons !

Bertrand Suchet

Président du Club des Directeurs Artistiques





C
O
M
P
É
T
I
T
I
O
N

Edito

Le Club des Directeurs Artistiques célèbre l'habillage TV et ses spécificités depuis 1987 au sein de sa compétition.

L'habillage est un métier de niche en même temps que notre travail est vu chaque jour par des millions de personnes en France et dans le Monde.

Notre métier concentre des talents issus des meilleures écoles d'art graphiques et d'arts appliqués. C'est un métier de spécialistes que peu de personnes maîtrisent dans sa globalité en même temps qu'il nécessite des talents de concepteur, typographe, motion designer, réalisateur, photographe, musicien... Notre travail dépasse aujourd'hui largement le format TV et le print puisque l'identité des chaînes et leurs outils de communication se déploient désormais aussi en digital. Plus que jamais, à l'heure du « tout écran » nous devons nous adapter et faire la preuve de l'excellence.

Mais si les « habilleurs » français que nous sommes rayonnent bien au-delà de notre territoire, que nos concurrents à l'international se cantonnent surtout au Royaume Uni et aux Etats-Unis, et que notre savoir-faire est aujourd'hui apprécié au-delà des marques médias, nous devons faire face à une baisse conséquente des budgets et parfois à un manque de considération de notre expertise. C'est dans ce contexte que nous voulons réaffirmer notre foi dans un métier artistique souvent méconnu et qui répond pourtant parfaitement aux problématiques des marques d'aujourd'hui.

Voilà pourquoi, plus que jamais, il nous faut renouveler, inspirer, faire rayonner notre métier. Pour donner envie à de jeunes talents de nous rejoindre et pour prouver combien notre savoir-faire est précieux et doit être considéré et protégé. Pour la première fois, notre jury ne sera pas composé des acteurs majeurs de notre filière mais de « talents » venus de la pub, du digital, du son, du cinéma afin d'offrir ce regard neuf sur notre travail mais aussi par souci d'une plus grande transparence dans une catégorie qui comprend très peu d'acteurs en France.





C
O
M
P
É
T
I
T
I
O
N

Edito, suite

Nous avons également décidé d'ouvrir 2 nouvelles sous-catégories. Une catégorie dédiée aux **génériques de films** et **de séries** parce que cette spécialité, comme notre métier, réclame de bons concepteurs, de bons typographes, de bons animateurs, un travail sur la réalisation, le montage, l'image, le son... Mais aussi parce que, comme l'habillage, la France exporte cette spécialité en dehors de nos frontières avec talent.

Le Président du jury sera cette année Kook Ewo, concepteur de génériques de longs-métrages qui travaille autant en France qu'à l'international. Son travail nous laisse penser qu'il sera apte à juger de la qualité des travaux présentés en même temps que son regard sera empreint de la fraîcheur dont nous avons besoin.

Nous avons également décidé d'ouvrir une catégorie réservée aux talents internationaux pour récompenser le meilleur habillage de chaîne étrangère.

En exposant les travaux de nos collègues et néanmoins concurrents étrangers, nous voulons montrer comment notre métier continue d'être reconnu et soutenu hors de nos frontières, notamment chez les anglo-saxons qui restent des maîtres incontestés du design graphique.

Nous espérons que cette exposition donnera à nos clients l'envie de soutenir et d'encourager les talents français que nous représentons et défendons dans cette catégorie.

Vous l'aurez compris, notre envie cette année est celle de l'ouverture et du challenge à l'heure où l'excellence créative doit plus que jamais être défendue.

**Emmanuelle Lacaze &
Fabrice Gueneau**

Responsable de Habillage TV pour le Club des Directeurs Artistiques





C
O
M
P
É
T
I
T
I
O
N

Eligibilité

Travaux parus au cours de l'année 2017 / 2018 : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017
et du 1^{er} Janvier à Mars 2018

Auteurs, artistes, réalisateurs, graphistes, productions Françaises œuvrant pour le marché Français ou international
Les travaux inscrits et présentés doivent faire l'objet de parutions réelles commanditées par un « client ».

Le Club se réserve le droit de demander des justificatifs de parutions pour les travaux qui ne semblent pas avoir une notoriété évidente et de les disqualifier le cas échéant
Les droits d'inscription seront conservés.

Les travaux ayant été présentés à la compétition les années précédentes ne peuvent être réinscrits l'année suivante.

Les nouveaux primés à la compétition précédente (individus) pourront présenter gratuitement 1 travail à l'édition suivante.

Cat.6 Habillage TV

Habillage global de chaines.....	400 € ht
Habillage événementiel.....	400 € ht
Bande annonce (filmée, montée).....de 1 à 3	170 € ht
par bande annonce au-delà de 3 bandes annonces	400 € ht
Génériques (de programme, de fiction).....	170 € ht par générique
au-delà de 3 génériques (campagnes)	400 € ht
Génériques de films.....	170 € ht
Génériques de séries.....	170 € ht
Meilleur habillage de chaines (par une agences étrangère).....	390 € ht
Jingle pub.....	400 € ht (au delà de 3 travaux)
Ident.....	400 € ht (au delà de 3 travaux)





Matériel

Habillage : 1 fichier film .

Habillage de chaînes : campagne globale

• Bout à bout des éléments de l'habillage de la chaîne (promos, packs promos, jingles pub, idents, print s'il y en a...) monté sur la musique composée pour l'occasion, ou, le cas échéant, avec les sons « in » des éléments.

Interdiction d'utiliser une musique du commerce

Le nom des candidats ne doit pas apparaître sur l'inscription

1 synopsis de 1200 signes maximum

• Format Mp4 H264 de préférence

Résolution Full HD 1920 x 1080px

Durée maximale : 5min (300 secondes)

• Prévoir 6 images JPG d'aperçu du film, homothétique à la vidéo, hauteur et largeur de 4000 maxi, 1080 pixels mini.

• Optionnel : si le film fait plus de 30 secondes, prévoir une version courte, de même résolution, 30 secondes maximum (si ce "short edit" n'est pas fourni, les 30 premières secondes de la vidéo seront utilisées).

Ident : 1 fichier des Ident

Ident : élément animé portant les valeurs ou le discours de la chaîne, marque

• Bout à bout de 3 ident minimum et 6 maximum

Jingle pub : 1 fichier film

Le jingle seul + jingle dans l'écran

Prévoir 6 images JPG d'aperçu du film, homothétique à la vidéo, hauteur et largeur de 4000 maxi, 1080 pixels mini.

Bande annonce : 1 fichier film

Bande annonce montée: extraits de films remontés en bande annonce

Bande annonce filmée : bande annonce sans image de programme

Prévoir 6 images JPG d'aperçu du film, homothétique à la vidéo, hauteur et largeur de 4000 maxi, 1080 pixels mini.

1 synopsis de 1200 signes maximum

Générique : 1 fichier films

Génériques de programmes : émissions et fictions, infos, magazines...

Générique de cases : case horaire ou case thématique

Prévoir 6 images JPG d'aperçu du film, homothétique à la vidéo, hauteur et largeur de 4000 maxi, 1080 pixels mini.

1 synopsis de 1200 signes maximum

Images

Format JPG

Couleurs RVB

Résolution : hauteur et largeur de 4000 maxi, 2000 pixels mini.

Poids : 5 Mo max

C
O
M
P
É
T
I
T
I
O
N





Générique de films, générique de série : tous type de générique, pour les nouveaux diffuseurs, générique pour les formats mobiles

C
O
M
P
É
T
I
T
I
O
N

Annonceur de l'année

A l'issue de la compétition, les membres du bureau et présidents de catégories sur invitation du Club se réunissent pour élire parmi les campagnes primées, l'annonceur de l'année.

Tous les sujets sont étudiés : typo, design, site internet, habillage de chaine, le montage d'un film, photo, réalisation, la direction artistique etc...

Les critères pris en compte sont la capacité à innover et surprendre, renouveler les codes d'une marque, d'un secteur ou d'un type d'expression.

L'annonceur de l'année sera dévoilé au cours de la cérémonie de remise des prix





C
O
M
P
É
T
I
T
I
O
N

Modalité

Envoi des travaux par courrier

Pour tout envoi de matériel (catégorie Design, Edition, typographie ou toute autre catégorie, faire livrer les plis au:

Club des Directeurs Artistiques,
40 Boulevard Malesherbes 75008 Paris
entre 9h et 18 h
(Sous le porche à Gauche, 3^e étage)

A l'attention de Sophie Gellet en indiquant clairement la catégorie concernée sur votre envoi.
Le matériel sera restitué à l'issue de la compétition

Publication des résultats

Les shortlists seront publiées sur le site du Club à la fin de chaque jury.

Les résultats seront dévoilés au cours de la cérémonie de remise des prix qui se tiendra en mars

Règlement

Toutes inscriptions doit être clôturées afin d'être prise en compte dans la compétition

A réception du récapitulatif des inscriptions,
Une facture vous sera adressée en retour pour règlement immédiat.
Le règlement par chèque doit être effectué à clôture des inscriptions

Si ces étapes ne sont pas respectées, vos inscriptions ne pourront être prise en compte.

Contact facturation et règlement

michele.gross@leclubdesad.org

Tel 01 47 42 18 51

